

SIRET émetteur : 83260453200016

contacts



www.seynoiseseaux.fr
accessible depuis votre smartphone



Service client du lundi au vendredi de 8h
à 19h et le samedi de 8h à 13h

0 977 402 403

APPEL NON SURTAXE



urgence 24h/24

0 977 402 503

APPEL NON SURTAXE



LA SEYNOISE DES EAUX - Service client
TSA 50001
36400 LA CHATRE

Traitement des eaux usées - VEOLIA EAU - CEO

RDV sous 5 jours ouvrés ou 24H si casse.

Urgences: 24H/24



Tel : 09 69 32 93 28

message personnel

Les travaux de l'usine d'épuration Amphitria ont généré une hausse de la "part traitement" : 1,23 euro HT/m³ au 01/10/23 puis 1,26 euro HT/m³ au 01/01/24. La ligne "régularisation part épuration" correspond à l'application rétroactive de ces tarifs.

Accueil client : 18 rue Baptistin Paul, 83500 LA SEYNE-SUR-MER - Ouvert sans rendez-vous le mercredi et le jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, ou sur rendez-vous le vendredi de 13h30 à 15h30 en composant le 09 77 402 403

* Cet identifiant vous permettra de vous inscrire de manière sécurisée à votre compte en ligne. Il pourra aussi vous être demandé lors de vos contacts par téléphone.



M NOFERI MICKAEL
639 AVENUE MARCEL PAUL
83500 LA SEYNE SUR MER

Service de l'eau de la commune de LA SEYNE SUR MER

Facture de mars 2024 à août 2024

26 Septembre 2024

	m ³	montant TTC
Votre abonnement		15,19 €
Votre consommation	10 m ³	45,49 €
Autres prestations		6,08 €

Net à payer

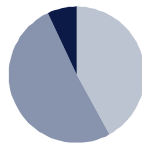
66,76 €

Merci de régler cette facture au plus tard le 11 octobre 2024

Règlement à réception, sans escompte.

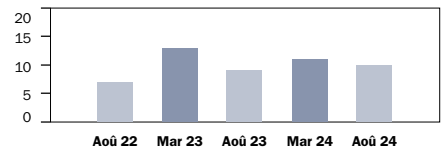
Une indemnité forfaitaire de 40€ sera facturée à tout professionnel en retard de paiement outre des intérêts de retard calculés au taux appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage. Prix TTC hors abonnement, arrondi au centime pour 1000 litres, soit 0,00455 € pour 1 litre.

Répartition



Distribution de l'eau :	42 %
Collecte et traitement des eaux usées :	51 %
Organismes publics :	7 %

Bilan de consommation (m³)



Estimations Relevés

Adresse desservie :
M NOFERI MICKAEL

639 AVENUE MARCEL PAUL
83500 LA SEYNE SUR MER

Prochain relevé :
Février 2025
Prochaine facture :
Février 2025

La
mensualisation :
le choix de la
tranquillité

Date et Lieu Signature

M NOFERI MICKAEL
639 AVENUE MARCEL PAUL
83500 LA SEYNE SUR MER

IBAN : JOIGNEZ UN RIB
ICS : FR83ZZZ8382C9
RUM : TIP502509980010924360251000000000

Montant : 66,76 €

TIPSEPA

LA SEYNOISE DES EAUX
TSA 10019
41976 BLOIS CEDEX 9

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez LA SEYNOISE DES EAUX à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de LA SEYNOISE DES EAUX. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

250920367171

502509250978 57980010924360251000000000918105

6676

pour en savoir +

Choisir de prendre une douche plutôt qu'un bain, remplir complètement la machine à laver, couper l'eau lors du brossage des dents, utiliser juste ce qu'il faut de liquide vaisselle et de lessive, jeter à la poubelle les lingettes et autres petits déchets, sont autant de gestes simples et efficaces pour réduire votre consommation d'eau et préserver l'environnement.

Évaluez votre consommation et découvrez les bons réflexes sur :

www.seynoiseseaux.fr

N° compteur C07AA252924	Nouvel index Estimé le 30/08/2024	1473	Ancien index Relevé le 05/03/2024	1463	Consommation 10 m ³		
N°Facture : 1092436025-							
Détail de votre facture			Quantité	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	Montant € TTC
DISTRIBUTION DE L'EAU					26.73		28.20
ABONNEMENT							
Part Délégataire du 01/07/2024 au 31/12/2024			1	14,40	14,40	5,5	
CONSOMMATION							
Part Délégataire						0,0	
T1 de 0 M3 à 160 M3 du 06/03/2024 au 30/06/2024			6,57 m ³	1,0048	6,60	5,5	
T1 de 0 M3 à 160 M3 du 01/07/2024 au 30/08/2024			3,43 m ³	1,0088	3,46	5,5	
Redevance Métropolitaine TPM du 06/03/2024 au 30/08/2024			10 m ³	0,1750	1,75	5,5	
Part Agence de l'Eau préservation Ressource du 06/03/2024 au 30/08/2024			10 m ³	0,0520	0,52	5,5	
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES					30.68		33.74
CONSOMMATION							
Redevance Métropolitaine TPM du 06/03/2024 au 30/08/2024			10 m ³	0,5037	5,04	10,0	
Part Fermiere Collecte						0,0	
du 06/03/2024 au 30/06/2024			6,57 m ³	0,4415	2,90	10,0	
du 01/07/2024 au 30/08/2024			3,43 m ³	0,4420	1,52	10,0	
Part Fermiere Traitement du 06/03/2024 au 30/08/2024			10 m ³	1,26	12,60	10,0	
Part Fermiere Transport du 06/03/2024 au 30/08/2024			10 m ³	0,3092	3,09	10,0	
Régularisation part épuration					5,53	10,0	
ORGANISMES PUBLICS					4.50		4.82
AGENCE RHONE MEDITERRANEE CORSE							
Modernisation des Réseaux de Collecte du 06/03/2024 au 30/08/2024			10 m ³	0,16	1,60	10,0	
Redevance Pollution Domestique du 06/03/2024 au 30/08/2024			10 m ³	0,29	2,90	5,5	
TOTAL HT					61,91		
MONTANT TVA (5.5 %)					1,63		
MONTANT TVA (10.0 %)					3,22		
Total TTC TVA acquittée sur les débits							66,76
Net à payer							66,76 €

Pour mieux comprendre votre facture

Les prix des services de distribution de l'eau et de collecte et traitement des eaux usées sont fixés par les collectivités locales.

ABONNEMENT : Ce montant correspond à la part fixe déterminée en fonction des charges fixes du service de distribution d'eau potable, de collecte et de traitement des eaux usées et des caractéristiques de votre branchement.

DISTRIBUTION DE L'EAU : Ce montant correspond aux frais de fonctionnement et aux charges d'investissement du service comprenant le prélèvement de l'eau dans le milieu naturel, son traitement pour la rendre potable, son contrôle et sa distribution à votre robinet, 24h/24.

Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation du traitement et de portabilité. Afin d'exercer vos droits, vous pouvez vous connecter à votre espace client en ligne, ou contacter votre service client depuis le formulaire de contact disponible sur le site internet mentionné en haut à gauche de votre facture. Si le traitement de votre demande ne vous convient pas, vous pouvez dans un second temps écrire par courriel à l'adresse privacy.france@suez.com ou par courrier auprès du Délégué à la Protection des Données de SUEZ, Tour CB21, 16 place de l'Iris, 92040 La Défense en précisant votre numéro de client, nom, prénom et adresse, et en joignant la copie recto verso de votre pièce d'identité.

AGENCE DE L'EAU : Cet organisme public perçoit des redevances avec lesquelles il subventionne des actions pour la préservation des ressources en eau, la lutte contre les pollutions agricoles, urbaines ou industrielles et la modernisation des réseaux d'eau.

COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES : Ce service correspond à la collecte et au transport des eaux usées jusqu'à une station de traitement où elles sont dépolluées avant de retourner dans le milieu naturel.



TREN598F00001092436025000066764N

Comment régler votre facture ?

Depuis votre compte en ligne sur www.seynoiseseaux.fr, les moyens de paiement ci-dessous vous assurent une prise en compte rapide et sécurisée de votre règlement.

Par prélèvement automatique

- **Mensuel** afin de mieux maîtriser votre budget, il est identique sur 10 mois et 2 échéances de régularisation si nécessaire

- **A chaque facture**, le montant de votre facture est prélevé sur votre compte à la date limite de paiement et vous évite des frais de retard

Par prélèvement e-TIP, il reste à votre discrétion et nécessite votre validation à chaque facture

Par Carte Bancaire ou en appelant le 0800 948 408 (appel gratuit depuis un poste fixe) ou de l'étranger au +33 (0)800 948 408

D'autres moyens de paiement sont à votre disposition, le délai de prise en compte peut varier en fonction du mode de règlement choisi:

- Par Virement sur notre compte bancaire FR6320041000012900031N02032 - BIC PSSTFRPP en indiquant votre référence client (98- 8288842640) et le numéro de votre facture

- Par TIP SEPA : en datant et signant le document TIP de votre facture, à envoyer par courrier affranchi

- Par chèque : à envoyer par courrier affranchi, en joignant le document TIP SEPA non signé de votre facture

- En espèces : en déposant votre règlement dans un bureau de poste (seul le montant total est accepté et pour un montant inférieur à 200 euros)